

**CONSIGNES RELATIVES AUX DOSSIERS DE CANDIDATURE
POUR LES ACCUEILS EN FAMILLE**

Vous avez le projet d'accueillir un jeune dans le cadre du Youth Exchange Program du Lions Club International et de lui faire découvrir votre ville et votre région, mais aussi la langue, la culture et la façon de vivre en France, et tout simplement passer du temps en échangeant avec lui.

Ceci vous permettra sur la base de l'échange de faire partir un jeune (18 à 22 ans) de votre entourage par l'intermédiaire du Lions Club International dans une zone géographique de son choix, au mois de juillet, dans la limite des places disponibles.

Vous ferez cet accueil bénévolement et prendrez à votre charge l'ensemble des coûts d'accueil du jeune (hébergement, repas, visites, sorties et transports éventuels). Seuls l'achat de souvenirs ou les sorties ou visites qu'il souhaite faire en plus sont à la charge du jeune.

Pour que le jeune s'adapte à vous et à la France, nous recommandons que l'accueil au sein d'une même famille ait lieu pour une période de deux semaines consécutives au minimum, et quatre semaines au maximum. Les périodes d'accueil sont l'été (entre le 1^{er}/7 et le 15/8) ou l'hiver autour de Noël (pour les pays de l'hémisphère sud qui sont en congés scolaire vers cette période).

Nous vous recommandons de demander dans les tous premiers jours à votre jeune ce qu'il désire le plus découvrir de la France, afin de lui permettre dans la mesure du possible d'avoir accompli un de ses rêves.

N'oubliez pas de prévenir la famille du jeune et le correspondant du Lions Club que le jeune est bien arrivé et de vous assurer que le jeune donne régulièrement des nouvelles à ses proches.

S'y pour des raisons majeures, vous vous trouviez dans l'impossibilité de dernière l'engagement de recevoir un jeune étranger, nous vous demandons d'en informer le président du Lions club au minimum 45 jours avant la réception du jeune.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT ETRE RENSEIGNE CORRECTEMENT ET COMPLETEMENT à envoyer par e-mail

- **A la machine (ou ordinateur) et en majuscules** afin d'éviter toute erreur de lecture,
- **En 2 Exemplaires** dont une photocopie par demande d'accueil,
- **En Anglais** (pour que le jeune que vous accueillerez fasse votre découverte dans les meilleures conditions),
- **Toutes les signatures requises** aux endroits indiqués « signature ». **Elles doivent** être originales, y compris sur les photocopies
- **Les photos** doivent être scannées sur les emplacements prévus

DOSSIER

- Deux (2) exemplaires du dossier** avec photo couleur de la famille scannée et vos signatures originales
- Un texte**, illustré de préférence, de présentation de votre famille et de votre ville

IMPORTANT : Vous recevrez votre préacceptation comme famille d'accueil dans le mois suivant l'envoi de votre candidature.

Les dossiers des jeunes seront traités à partir du 15 mars, une fois reçues et vérifiées les candidatures des jeunes souhaitant être accueillis en France. Si vous n'avez pas reçu de dossier de jeune au 15 mai, contactez le correspondant qui vous a adressé votre préacceptation afin qu'il vous renseigne sur la possibilité de recevoir un jeune.

Dès que vous aurez reçu le dossier de votre jeune, adressez un mail d'acceptation à votre correspondant Lions Club puis écrivez un mail de bienvenue à votre jeune afin de commencer à le préparer à son séjour.

Attention ! Les dossiers incomplets, non signés, renseignés à la main ou non accompagnés des éléments demandés, seront retournés à l'expéditeur